

		<p align="center"><b>Programme CE/FAO pour la sécurité alimentaire – Phase II</b></p> <p align="center"><i>« L'information pour l'action en matière de sécurité alimentaire »</i></p>
---	---	---

### Plan de travail du Programme au Cap-Vert

<b>Organisme donateur :</b>	Commission européenne
<b>Organisme d'exécution :</b>	FAO
<b>Financement proposé :</b>	212.160 euros 284.295 U\$ (Taux de change U\$/Euro = 1,34)
<b>Durée :</b>	3 ans
<b>Date de début :</b>	1 <sup>er</sup> avril 2005

*Le Cap-Vert a déjà fait l'objet d'une assistance du Programme durant la Phase I. L'assistance et les apports techniques se poursuivront durant la Phase II dans le contexte de l'Initiative SICIAV afin de renforcer les capacités nationales à produire l'information relative à l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires et mener une action plus efficace, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'information pour améliorer les interventions et la formulation de politiques et de programmes.*

*Le Programme va se centrer sur les interventions suivantes, lesquelles ont été identifiées durant une mission réalisée en septembre 2005 en collaboration avec les institutions nationales partenaires et la Délégation CE dans le pays:*

- Une analyse des données sur la nutrition et la consommation alimentaire extraites de l'Enquête sur les Conditions de vie des ménages (ECVM) 2001/2002 ; une formation sera organisée avec le double objectif de développer une capacité analytique au sein des principales institutions nationales et de produire une analyse statistique d'indicateurs clés de sécurité alimentaire.*
- Une analyse nutritionnelle basée sur l'enquête LSMS 2001/2002 et centrée sur le rapport entre l'état nutritionnel et la situation en matière d'alimentation. L'analyse comprendra des recommandations spécifiques de politique qui seront développées pour s'insérer et compléter les cadres de référence existants en matière de politiques de développement du pays.*
- Une assistance pour améliorer les produits actuels de l'information sur la sécurité alimentaire (bulletins, sites Internet, cartes) afin qu'ils aient un plus grand impact sur les interventions et l'élaboration de politiques. L'objectif est de renforcer les capacités nationales pour élaborer des produits efficaces qui répondent aux besoins des groupes d'utilisateurs visés.*
- Une analyse du rapport entre les droits de propriété foncière et l'insécurité alimentaire. L'objectif est de démontrer l'importance des questions de propriété foncière pour l'insécurité alimentaire et d'identifier les options de politique dans le domaine de la propriété foncière susceptibles de réduire l'insécurité alimentaire.*

**Décembre 2005**

## I. Contexte

Le Cap-Vert est l'un des pays choisis dans le cadre du Programme CE/FAO pour la sécurité alimentaire, phase II, dans le Groupe I, à savoir le Groupe des Pays en situation chronique d'insécurité alimentaire. Le pays a déjà reçu une assistance dans le cadre de la Phase I du Programme (Projet GCP/INT/742/EC), avec l'appui technique du Secrétariat de l'Initiative inter-institutions SICIIV localisé à la FAO<sup>1</sup>.

La prestation de conseils et d'orientations techniques se poursuivra dans le cadre de la Phase II avec l'appui de l'Initiative SICIIV, afin de renforcer les capacités nationales à produire l'information sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité susceptible d'améliorer l'action. Durant cette deuxième Phase, l'accent sera mis sur l'utilisation de l'information pour améliorer l'efficacité des interventions et la formulation de politiques et de programmes.

L'identification des activités s'est faite avec les institutions nationales responsables de la sécurité alimentaire, les organisations partenaires et la Délégation de la CE dans le pays durant une mission réalisée en septembre 2005<sup>2</sup>, ainsi qu'avec les divisions de la FAO qui participent au Programme. Les institutions nationales qui ont participé au processus de sélection des activités sont notamment :

- La Direction des Services de sécurité alimentaire (DSSA) du Ministère de l'agriculture<sup>3</sup> ;
- La Direction des statistiques et de la gestion de l'information du Ministère de l'agriculture ; et
- L'Institut national des statistiques (INE).

## 2. Problèmes à résoudre

---

<sup>1</sup> Le SICIIV est un programme interinstitutions qui encourage les bonnes pratiques dans le développement de systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité. Le sigle correspond à Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité.

<sup>2</sup> Des informations plus détaillées sont disponibles dans les rapports de mission de Mmes Marie Claude Dop et Françoise Trine.

<sup>3</sup> La DSSA est l'institution qui a été officiellement désignée comme point focal SICIIV. La DSSA relève du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et des Pêches – MEAP. La DSSA agit en tant que secrétariat pour le Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA), créé en août 2005, chargé de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (adoptée en 2002 par le gouvernement). La DSSA est notamment responsable de la coordination de toutes les activités menées en matière de sécurité alimentaire et de la gestion du Système d'information sur la sécurité alimentaire (SISA).

Malgré le développement notoire du pays depuis son accession à l'indépendance en 1975, une partie importante de la population reste vulnérable à l'insécurité alimentaire. Les ménages vulnérables vivent, pour la plupart, dans les zones rurales et se trouvent parmi les segments les plus pauvres de la population. Ils se caractérisent par une forte dépendance de l'agriculture, en particulier l'agriculture pluviale en tant que source de revenu (et par conséquent par une vulnérabilité aux crises alimentaires dues aux sécheresses chroniques qui frappent le Cap-Vert), par l'absence de droits fonciers sûrs (pour 80% des ménages ruraux) et par un accès limité voire nul aux services sociaux de base.

Les efforts pour améliorer l'information requise afin de mener une action appropriée susceptible d'atténuer l'insécurité alimentaire et la pauvreté se heurtent aux difficultés suivantes :

- (i) Faible capacité des institutions nationales à produire et à analyser l'information sur la sécurité alimentaire requise pour orienter la formulation d'interventions, de politiques et de programmes.
- (ii) Même si les décideurs nationaux sont relativement conscients de l'importance qu'il faut accorder à la résolution des questions de nutrition pour réduire l'insécurité alimentaire, ils ont une capacité limitée à identifier les mesures les plus appropriées pour réaliser cet objectif. C'est pourquoi les documents politiques de référence ne mentionnent pratiquement pas de mesures spécifiques susceptibles d'améliorer la nutrition.
- (iii) Une capacité insuffisante à traiter et à analyser les données relatives à la consommation alimentaire et la nutrition extraites de la dernière Enquête de mesure du niveau de vie (2001/2002). L'amélioration de ces capacités contribuerait énormément à l'identification et à la caractérisation des groupes vulnérables, à l'évaluation de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires, au suivi des tendances temporelles ainsi qu'à l'identification des mesures appropriées.
- (iv) Conscience limitée de l'importance des problèmes de propriété foncière pour l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les zones rurales, et des avantages potentiels d'une modification de la politique en matière de propriété de la terre dans le cadre d'actions visant à réduire l'ampleur de l'insécurité alimentaire.

### **3. Assistance préalable et actuelle**

Plusieurs partenaires sont présents depuis plusieurs années dans le pays. Parmi les institutions des Nations Unies, les plus actives sont la FAO, le PNUD, le PAM et l'OMS.

L'assistance bilatérale et multilatérale est essentiellement le fait de la Commission européenne, du Portugal, du Luxembourg, du Japon et des Pays-Bas.

Le Programme de coopération de l'Union européenne (UE) pour la période 2002-2007 prévoit : (i) un projet d'assistance pour un total de 52 millions d'euros environ (en particulier dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, mais aussi en infrastructure, développement rural, microréalisations, coopération régionale pour les Pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) ; et (ii) une assistance budgétaire : une assistance macroéconomique non ciblée d'environ 12,5 millions d'euros et une assistance ciblée sur la sécurité alimentaire pour un montant de 4 millions d'euros. L'UE apportera également un soutien à des microprojets mis en oeuvre par la société civile (1 million d'euros).

Depuis 2001, le Secrétariat des SICIIV et le Programme alimentaire mondial (PAM) appuient les institutions nationales à mettre sur pied d'un Système décentralisé d'information sur la sécurité alimentaire (SISA), afin de prévenir les crises alimentaires, d'identifier les populations touchées et d'adopter les mesures appropriées.

Un résultat majeur du Programme dans sa Phase I<sup>4</sup> a été la classification de toutes les zones rurales et urbaines du pays selon un « indice de précarité » à différents niveaux géographiques (île, municipalité, zone administrative et localité). Cet indice a été créé pour mesurer la prévalence des caractéristiques associées à l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires (IVA) et à la pauvreté parmi les ménages habitant chacune des zones, comme une fonction des variables les plus pertinentes du Recensement démographique de l'an 2000.

Le soutien accordé dans le cadre de la Phase I a permis de : (i) valider la méthode proposée pour classer les zones et documenter les résultats ; une enquête menée dans l'une des 17 municipalités du pays (400 ménages) a démontré la capacité de la méthode utilisée pour identifier les zones où la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont relativement plus élevées, selon des critères plus directement liés à la sécurité alimentaire que ceux utilisés dans le Recensement démographique de l'an 2000<sup>5</sup> ; (ii) renforcer les capacités, au sein de la DSSA et de l'INE, moyennant une formation formelle et informelle, à élaborer l'indice de précarité, mener à bien l'enquête et analyser les résultats ; (iii) améliorer la coordination entre les partenaires au développement (formulation d'un Projet global pour soutenir la mise en place

---

<sup>4</sup> Les résultats obtenus durant la Phase I sont exposés en détails dans « Résultats obtenus au Cap Vert », 2004.

<sup>5</sup> Les résultats sont disponibles sur un CD ROM qui comprend un visionneur SIG, Dynamic Maps, qui permet de cartographier les résultats par zone administrative de l'île de Santiago, la seule île pour laquelle des cartes numériques étaient alors disponibles.

d'un système intégré d'information sur la sécurité alimentaire, en collaboration avec le PAM, l'UNICEF, l'OMS, le PNUD et l'ACDI.

## 4. Objectifs du Programme au Cap-vert

Le principal objectif de la Phase II du Programme est de renforcer la capacité des institutions nationales à fournir une information utile sur la sécurité alimentaire et la pauvreté à des groupes choisis d'utilisateurs, moyennant :

- Un soutien aux institutions nationales afin qu'elles produisent des analyses dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la pauvreté, déterminées en fonction de la forte valeur ajoutée qu'elles sont censées présenter en termes « d'information pour l'action » (consommation alimentaire et nutrition, propriété de la terre), et qu'elles fournissent les résultats à certains utilisateurs clés lors d'ateliers nationaux où l'accent sera mis sur les implications sur le plan de la formulation de politiques.
- Une formation en cours de service de techniciens nationaux pour l'analyse des données sur la consommation alimentaire et la nutrition collectées dans l'enquête LSMS 2001-2002.
- Une assistance visant à l'amélioration des produits actuels en matière d'information (bulletins, sites Internet, cartes, etc.), afin qu'ils tiennent compte des besoins des utilisateurs et communiquent l'information de manière efficace aux groupes d'utilisateurs concernés.

## 5. Résultats espérés

Les résultats espérés à la fin du Programme sont les suivants :

- La prise en compte des recommandations des études relatives à la consommation alimentaire, à la nutrition et à la propriété de la terre dans les cadres politiques de référence pertinents.
- Une prise de conscience accrue de l'importance des questions de propriété foncière pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté.
- Un renforcement de la capacité de l'Institut national des statistiques et du Ministère de l'agriculture à analyser les indicateurs de consommation alimentaire et de nutrition, notamment l'indicateur de la faim créé par la FAO, permettant de mesurer dans le temps les progrès accomplis pour réduire la faim dans différents pays (indicateur de sous-alimentation). Ces indicateurs sont indispensables pour évaluer la situation de l'insécurité alimentaire et la

pauvreté et assurer le suivi des progrès accomplis pour atteindre les objectifs fixés dans les cadres de référence des politiques de développement de chaque pays (en particulier le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et la croissance adopté en septembre et la Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire adoptée en 2002), les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et les OMD.

- L'amélioration des produits actuels en matière d'information, sur le plan des contenus et du format, afin qu'ils répondent davantage aux besoins des utilisateurs et qu'ils aient ainsi un plus grand impact sur l'action menée pour réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

## 6. Résultats, Activités et Apports

Le Programme va apporter son soutien aux interventions suivantes, lesquelles ont été identifiées durant une mission réalisée en collaboration avec les institutions nationales partenaires et la Délégation CE dans le pays.

1. **Soutien à l'analyse des données relatives à la consommation alimentaire et à la nutrition extraites de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM) de 2001-2002.** L'objectif est double : développer une capacité analytique au sein d'institutions nationales clés et produire des analyses pertinentes à partir des données extraites de l'ECVM. Les principales activités seront les suivantes :

- Une formation du personnel des institutions nationales participant au processus de suivi, en particulier de l'INE et des Ministères de l'agriculture et de la planification ;
- La préparation d'un rapport faisant le point sur les principaux résultats de l'analyse;
- Une présentation des résultats durant un atelier national réunissant les utilisateurs et les producteurs de l'information ;
- La publication et diffusion du rapport.

### **Apports :**

- (i) Des conseils d'experts internationaux pour contribuer à la rédaction finale du rapport et à la présentation des résultats à l'atelier national durant lequel le

rapport sera validé et les résultats seront communiqués aux utilisateurs ;

- (ii) Des ressources financières pour :
  - Organiser une formation de fonctionnaires nationaux (deux semaines) ;
  - Organiser l'atelier national ;
  - Editer, formater, traduire, publier et diffuser le rapport.

### Réalisations

- Une dizaine de professionnels de l'INE ont reçu une formation sur le traitement et la production de statistiques de la consommation alimentaire et plusieurs fonctionnaires d'importantes institutions liées à la sécurité alimentaire ont suivi une formation sur l'interprétation et l'utilisation de statistiques de la consommation alimentaire pour évaluer l'insécurité alimentaire ;
- Vaste diffusion de statistiques actualisées sur l'insécurité alimentaire aux échelons national et sous-national qui permettent d'identifier les groupes de population qui souffrent d'insécurité alimentaire ;
- Un tableau de conversion des nutriments à l'échelon national ;
- Un rapport technique sur l'analyse de la consommation alimentaire permettant de suivre l'évolution de la pénurie et de l'insécurité alimentaires, élaboré par des fonctionnaires de l'INE et des principales institutions liées à la sécurité alimentaire, et validé par les principales parties prenantes durant un atelier national.

2. **Élaboration d'une analyse nutritionnelle centrée sur le rapport entre l'état nutritionnel et la situation alimentaire.** L'analyse sera basée sur l'enquête LSMS 2001-2002 et devra se traduire par des recommandations spécifiques de politique dans le contexte des cadres politiques de référence du pays. Cette analyse sera réalisée en collaboration avec une équipe nationale composée de techniciens de l'INE et des Ministres de l'agriculture et de la santé. Les principales activités seront les suivantes :

- Formation de fonctionnaires nationaux pour traiter et analyser les données de l'enquête LSMS 2001/2002 ;
- Préparation d'un rapport en collaboration avec l'équipe nationale ;
- Validation du rapport avec les techniciens et discussion des implications

de politique avec plusieurs décideurs durant un atelier national.

**Apports :**

- (i) Conseils d'experts internationaux afin de contribuer au traitement des données et à la réalisation de l'analyse ;
- (ii) Des ressources financières pour :
  - Organiser un atelier national destiné à valider les résultats d'un point de vue technique et les communiquer aux utilisateurs ;
  - Editer, formater, traduire, publier et diffuser le rapport.

**Réalisations**

- (i) Une analyse nutritionnelle basée sur les données de l'enquête LSMS 2001/2002 accompagnée de recommandations de politique ;
- (ii) Formation de fonctionnaires nationaux dans le traitement et l'analyse des données relatives à la nutrition.

3. **Assistance pour améliorer les produits actuels en matière d'information afin qu'ils aient un impact plus important sur les interventions et la formulation de politiques.** L'objectif est de renforcer la capacité des fonctionnaires qui participent à la préparation des produits d'information aux niveaux national et régional (CILSS) afin qu'ils élaborent des produits efficaces qui répondent aux besoins des groupes d'utilisateurs visés. Les progrès accomplis dans l'amélioration des produits existants seront périodiquement évalués jusqu'à la fin du Programme.

Les institutions nationales partenaires ont souligné l'importance de la formation des membres du groupe thématique sur la sécurité alimentaire. Ce groupe sera officiellement mis sur pied au plus tôt afin de faciliter la communication et la concertation entre les institutions nationales concernées par la sécurité alimentaire à propos des questions clés de sécurité alimentaire et de pauvreté. Des ressources ont été réservées à cet effet. Les contenus des sessions de formation seront définis avec les membres du groupe dès que celui-ci sera mis en place.

**Apports :**

- (i) Des conseils d'experts internationaux afin de mettre au point le plan d'études (les coûts seront répartis entre les pays où se déroulera cette formation) et de

- donner un cours de formation d'une semaine dans le pays;
- (ii) Des ressources financières pour organiser le cours de formation dans le pays.

#### **Réalisations**

- (i) Possibilités d'amélioration des produits actuels de l'information pour la sécurité alimentaire (FSIP) identifiées conjointement par les producteurs et les utilisateurs de l'information ;
- (ii) Formation de 15 à 20 producteurs clés de FSIP dans la réalisation de produits d'information susceptibles de contribuer à étayer l'action définie en fonction de facteurs pratiques (type, contenus, périodicité, etc.) et des besoins des utilisateurs.
- (iii) Produits d'information élaborés en fonction des recommandations issues du séminaire/atelier et communiqués à un groupe important d'utilisateurs.
4. **Analyse du rapport entre les droits de propriété foncière et la sécurité alimentaire.** L'objectif est de démontrer l'importance des questions de propriété foncière pour la sécurité alimentaire et d'identifier les options de politique dans le domaine de la propriété foncière susceptibles de réduire l'insécurité alimentaire. Cette activité sera menée à bien avec un Projet financé par la FAO (TCP/CVI/3002 – Appui à la révision de la législation foncière et aux institutions en charge de l'administration foncière). Les apports du Programme CE/FAO permettront de mener à bien des études de cas dans trois îles supplémentaires et d'obtenir des résultats qui soient plus représentatifs à l'échelon national. Les objectifs spécifiques de chacun de ces deux projets seront pris en compte dans toutes les études de cas. Cette activité est considérée prioritaire par le Ministre de l'agriculture. La contribution du Programme CE/FAO de sécurité alimentaire sera reconnue pour tous les résultats produits (rapports, documents de l'atelier, etc.). Les principales activités seront les suivantes :
- Révision d'études récentes et de sources de données considérées comme pertinentes pour l'analyse du rapport entre la propriété foncière et la sécurité alimentaire, y compris les données du Recensement agricole de 2004 ;
  - Réalisation de plusieurs études de cas des situations les plus caractéristiques en matière de propriété foncière dans des zones particulièrement touchées par l'insécurité alimentaire et la pauvreté;
  - Organisation d'ateliers consultatifs pour présenter et valider les résultats

de chaque étude de cas avec les agents locaux et recevoir leurs suggestions quant aux options disponibles pour réduire l'insécurité alimentaire en modifiant les conditions de la propriété foncière;

- Organisation d'un atelier national où les résultats seront présentés aux principaux décideurs à l'échelon national et aux éventuels donateurs afin d'obtenir ultérieurement un soutien à la mise en œuvre des recommandations.

**Apports :**

- (i) Conseils d'experts nationaux pour mener des études de cas ;
- (ii) Ressources financières pour couvrir les dépenses locales associées à la réalisation des études de cas et à l'organisation des ateliers.

**Réalisations :**

- (i) Présentation d'éléments prouvant l'importance des questions de propriété foncière pour réduire l'insécurité alimentaire.
- (ii) Identification des options de politique en matière de propriété foncière pour réduire l'insécurité alimentaire.

Le tableau ci-après fait ressortir la relation entre les activités mentionnées plus haut et le cadre logique du Programme:

Objectifs spécifiques	Résultats	Réalisations	Domaines d'intervention
1 – Améliorer la disponibilité et la qualité de l'information pertinente en matière de sécurité alimentaire	A – Collecte de données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires et amélioration ou consolidation de l'information	1.A .1– Amélioration de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	
		1.A .2– Consolidation de la gestion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	
	B – Perfectionnement de l'analyse de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	1.B.1 – Renforcement de la capacité nationale et régionale à analyser l'information et les données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	2,4
		1.B.2 – Renforcement de la capacité à utiliser les instruments de surveillance de l'environnement et les données nécessaires à l'évaluation de la sécurité alimentaire	
		1.B.3 – Création d'une station de travail SMIAR aux échelons mondial et national et renforcement de la capacité à l'utiliser	
		1.B.4 – Renforcement des capacités nationales et régionales à évaluer la sécurité alimentaire	1,2
2 – Renforcement des capacités à formuler des politiques, des stratégies et une programmation en matière de sécurité alimentaire sur la base de l'information sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	A – Révision et actualisation des capacités nationales et locales à produire et à utiliser l'information pour l'élaboration de politiques	2.A1 – Identification des lacunes des capacités nationales et locales à produire et à utiliser l'information pour l'élaboration de politiques	3
		2.B.1 – Amélioration des mécanismes de réponses aux crises et d'élaboration de politiques de sécurité alimentaire	
	B – Renforcement des capacités nationales et locales à produire une information multisectorielle sur la sécurité alimentaire	2.B.2 – Révision des structures et des systèmes institutionnels à l'échelon national	
		C – Renforcement de la diffusion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	2.C.1 - Renforcement des systèmes intégrés de diffusion de l'information et des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires
	D – Renforcement de la capacité à formuler des politiques appropriées de sécurité alimentaire dans différents contextes sur la base de l'information	2.D.1 – Renforcement des approches méthodologiques basées sur l'utilisation intégrée des données sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires	
		2.D.2 – Élaboration de principes directeurs pour passer de la réhabilitation au	

	adéquate	développement sur la base de données et de l'information appropriées.	
		2.D.3 – Prise de conscience accrue sur l'inclusion des questions de parité homme-femme dans les politiques sur la base d'une information ventilée par sexe	
		2.D.4 - Renforcement de la capacité à formuler des politiques de développement rural et de sécurité alimentaire dans les pays dont les ressources naturelles sont surexploitées	
		2.D.5 – Octroi d'un soutien à certains pays dans l'élaboration de stratégies et de plans opérationnels pour le développement rural et agricole en matière de sécurité alimentaire	
3 – Accroître la prise de conscience des gouvernements, des agents locaux et de la communauté internationale sur les conséquences de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté	A – Meilleure compréhension des causes de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires	3.A 1– Meilleure compréhension des analyses du contexte national de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaires	1, 2, 4
	B – Identification, analyse et diffusion de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural, de création d'institutions et de travail en réseau	3.B1 – Identification, analyse et diffusion à l'échelon national de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural, de création d'institutions et de travail en réseau	
		3.B.2 – Diffusion de bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire, de pauvreté et de développement rural	
	C—Amélioration du dialogue et de l'échange d'expériences au sein de la communauté internationale	3.C.1 – Facilitation du dialogue et de l'échange d'expériences au sein de la communauté internationale	
		3.C.2 – Mise à disposition d'une meilleure information en termes qualitatifs et quantitatifs à la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural (GDPRD)	